PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Saint-Laurent
Montréal

AVIS PUBLIC

Passage à niveau pour piétons et cyclistes
Secteur Montpellier

Mesure anti-sifflet

Prenez avis que les trains circulant sur la voie ferrée du CN dans l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal ne siffleront pas à la suite de la mise en service du passage à niveau du boulevard Montpellier. Cette pratique sera en application sept jours par semaine et vingt-quatre heures par jour.

Cette mesure étant en vigueur depuis le 5 octobre 2017; il est très important de respecter la signalisation aux passages à niveau, de faire preuve de prudence et de s'immobiliser à la vue des feux clignotants et des barrières abaissées. En tout temps, il est important de ne pas pénétrer dans l'emprise ferroviaire. Toute intrusion est interdite et dangereuse. De plus, elle pourrait remettre en question la nouvelle mesure anti-sifflet.

Montréal, le 18 octobre 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

Level crossing for pedestrians and cyclists
Montpellier area

Anti-whistling Measure

Please take note that the trains running along the CN railway tracks in the City of Montréal's Borough of Saint-Laurent will no longer be whistling, now that the level crossing at Boulevard Montpellier is up and running. This practice will be in effect seven days a week, 24 hours a day.

As this measure has been in force since October 5, 2017, it is very important to obey the signs and signals at level crossings, to be careful and to stop when you see flashing lights and barriers lowered. At all times, it is important not to enter the railway right-of-way. All intrusions are prohibited and dangerous. In addition, they may call the new anti-whistling measure into question.

Montréal, October 18, 2017

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council